



HAL
open science

Propos introductifs

Laurent Reverso

► **To cite this version:**

| Laurent Reverso. Propos introductifs. Revue Lexsociété, 2024, Revue LexSociété. hal-04567813

HAL Id: hal-04567813

<https://hal.science/hal-04567813>

Submitted on 7 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Propos introductifs

in L. Reverso, C. Tzutzuiano (dir.), *Souveraineté et peine de mort*, Université de Toulon, 2021

LAURENT REVERSO

Professeur d'Histoire du droit

Université de Toulon

Centre de Droit et de Politique Comparés Jean-Claude Escarras

UMR-CNRS 7318 DICE

Il m'est particulièrement agréable, en introduction de ce volume, de remercier tous ceux qui y ont contribué, de quelque manière que ce soit.

En premier lieu, je voudrais remercier chaleureusement les participants au colloque qui a eu lieu le 22 janvier 2021, alors que la France et une partie du monde étaient confinés. Nous avons avec Catherine Tzutzuiano passé cette journée dans le bureau du Doyen de la Faculté de droit de Toulon de l'époque, le Professeur Thierry Di Manno, qui nous avait fait l'amitié de nous en avoir réservé l'accès. C'est un souvenir assez particulier mais qui reste agréable dans nos mémoires, tant du fait de l'intérêt que nous avons eu à suivre les travaux et à y participer directement, que de l'expérience de se retrouver pratiquement seuls dans une Faculté ordinairement bouillonnante.

Mes remerciements particuliers vont aux Professeurs Paolo Passaglia, Professeur de Droit public et de Droit comparé à l'Université de Pise, et Yves Mausén, Professeur d'Histoire du droit à l'Université de Fribourg, qui nous ont fait l'honneur de présider chacun une demi-journée de colloque.

Le Centre de Droit et de Politique Comparés Jean-Claude Escarras (UMR 7318-DICE) de l'Université de Toulon nous a soutenus scientifiquement et financièrement pour la publication de ces actes, que son directeur, le Professeur Thierry Di Manno, et ses membres, en soient vivement remerciés.

Des remerciements spéciaux vont également au Professeur Mathias Latina, Professeur de droit privé à l'Université Côte d'Azur d'avoir accepté de publier ce volume dans la collection qu'il dirige, et au Doyen Xavier Latour, Professeur de Droit public dans cette même Université, d'en avoir eu l'idée et d'en avoir fait la suggestion.

C'est aussi avec émotion que je voudrais dédier ce travail à la mémoire du Professeur Michel Ganzin, Maître français de l'histoire des idées politiques, sous la direction duquel j'eus l'honneur, il y a un peu plus de vingt ans, de présenter ma thèse de doctorat, et qui, jusqu'à sa mort en 2022, ne cessa de me guider amicalement et de m'accompagner avec sa générosité, son humanité, sa connaissance approfondie de la discipline, l'histoire des idées politiques, qu'il a

largement contribué à fonder en France, et de l'Université en général. Il nous avait fait l'amitié de suivre l'intégralité de ce colloque en ligne, à un moment où, pour cause de confinement, nous avons dû nous résoudre à ce qu'il se tienne entièrement à distance. J'associe à cette dédicace la mémoire du Professeur Ettore A. Albertoni, Maître italien de la même discipline, disparu en 2018, qui me fit l'honneur d'être mon codirecteur de thèse.

Il se trouve qu'au moment de relire les épreuves des actes de ce colloque, en février 2024, la figure de l'abolition de la peine de mort en France, Robert Badinter, vient de disparaître. Outre son œuvre en tant qu'avocat, Garde des Sceaux et président du Conseil constitutionnel, il n'est pas inutile de rappeler qu'il fut également un brillant Universitaire, élève du grand spécialiste de droit international privé, Jean-Paulin Niboyet. Les pages que l'on va lire le montrent, la réflexion sur les rapports entre souveraineté et peine de mort ne peut s'abstraire de la dimension internationale et comparative du droit ; se souvenir du parcours de Robert Badinter est l'occasion de le rappeler. Le fait qu'un hommage national lui soit rendu par un président de la République ayant lui-même ordonné des exécutions extra-judiciaires, laisse entrevoir à quel point une recherche sur les liens entre souveraineté et peine de mort s'imposait.